



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2011-675-3

Version PDF

Autres références : 2011-675, 2011-675-1 et 2011-675-2

Ottawa, le 28 novembre 2011

Avis d'audience

16 janvier 2012 (auparavant 18 janvier 2012)

Miramichi (Nouveau-Brunswick)

Modification à la date de l'audience et modification à l'avis

Donnant suite aux avis de consultation de radiodiffusion 2011-675, 2011-675-1 et 2011-675-2, le Conseil annonce ce qui suit (les changements sont en caractères gras) :

Le Conseil tiendra une audience à partir du **16 janvier 2012**, à 9 h, au Rodd Miramichi River, 1809, rue Water, Miramichi (Nouveau-Brunswick).

Dans l'avis de consultation de radiodiffusion 2011-675, le Conseil précisait qu'il pourrait retirer toute demande de l'audience si le ministère de l'Industrie (le ministère) ne l'avait avisé, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande était acceptable sur le plan technique.

Tel que susmentionné, l'audience est devancée au 16 janvier 2012, soit deux jours plus tôt que prévu.

Compte tenu de ce qui précède et de la période des Fêtes, le Conseil est d'avis qu'il est de mise, dans la présente instance, de prolonger la date à laquelle le ministère doit avertir le Conseil que les demandes sont acceptables sur le plan technique. Par conséquent, le Conseil annonce qu'il pourrait maintenant retirer toute demande de l'audience s'il n'est pas avisé par le ministère, **d'ici le 5 janvier 2012**, que les demandes sont acceptables sur le plan technique.

Secrétaire général